

LES PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES EX-SPORTIVES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU CONTRAINTE ET OPPORTUNITÉS

Cécile Collinet et Jérémie Pierre

Laboratoire Analyse des pouvoirs, Université Gustave Eiffel

Le devenir professionnel des sportifs de haut niveau est souvent questionné dans les médias et fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics et des intéressés eux-mêmes. La pratique sportive à haut niveau implique un engagement total qui rend difficile la poursuite de ce que l'on appelle classiquement le double projet. Entre fantasme de réussites exceptionnelles et dénonciation de situations de précarité extrêmes, il convient de mener des études approfondies sur le sujet. Notre projet est d'analyser les parcours d'insertion d'ex-sportives et sportifs de haut niveau (SHN) à partir d'entretiens biographiques ($n = 61$). Nous analysons les parcours d'insertion professionnelle qui lient les choix d'orientation d'étude, les diplômes acquis et les opportunités ou difficultés pour trouver son premier emploi. Nous mettons notamment en évidence que ces parcours se caractérisent par de fortes contraintes, la limitation de l'incertitude des choix dans les périodes de transition et l'allongement des parcours, mais aussi par des opportunités au travers des situations facilitantes qui sont offertes aux SHN dans l'accès à l'emploi à condition cependant que celui-ci se situe dans l'univers sportif.

Mots clés : Sport de haut niveau, parcours d'insertion professionnelle, double projet, emploi, transition.

Le devenir professionnel des sportives et sportifs¹ de haut niveau (SHN) intéresse moins que leurs médailles et performances sportives. Cependant, à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris en 2024 la presse s'empare parfois du sujet et titre sur les difficultés des SHN à lier études et entraînements intensifs², leurs difficultés financières³ ou alors, à l'opposé, met en lumière le potentiel de ces sportifs pour le monde du travail⁴ et les réussites professionnelles de certains d'entre eux⁵. Les médias mettent ainsi en avant plusieurs exemples de reconversion remarquables (Fleuriel et Schotté, 2011). Les ex-SHN accédant à d'importantes fonctions politiques sont mis sur le devant de la scène (comme Jean-François Lamour ou Laura Flessel par exemple) et font parfois l'objet de biographies sportives (Ville, 2016 ; Constandt, Truyens et Constandt, 2021). Les institutions politiques et sportives sont, par ailleurs, régulièrement questionnées⁶ au sujet de l'accompagnement des SHN dans l'après-carrière sportive, particulièrement depuis l'annonce de l'accueil des JOP à Paris en 2017.

Le statut de SHN s'obtient sur demande auprès du ministère chargé des Sports ; l'inscription sur les listes est maintenue par le ministère pour une durée déterminée par les performances dans les compétitions de référence. La liste est aujourd'hui articulée en quatre catégories : élite, senior, jeune, reconversion.

La catégorie reconversion témoigne de la période de transition entre période compétitive à haut niveau et insertion professionnelle, qualifiée également de « phase de cessation » (Wylleman et Lavallee, 2004). Ces deux moments – période compétitive et insertion professionnelle – présentent des articulations variées selon les cas, d'autant plus que la pratique à haut niveau est elle-même parfois une carrière professionnelle (Forté *et al.*, 2024), ce qui transforme la phase de cessation en phase de transition professionnelle.

1. Pleinement conscient de la nécessité de soutenir et favoriser l'égalité femme-homme, nous faisons le choix dans cet article d'utiliser au maximum des méthodes permettant de propager cette égalité, sans avoir recours à l'écriture inclusive (Brunet, 2022).

2. https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-route-vers-paris-2024/en-route-vers-paris-2024-le-double-projet-du-sportif_3204345.html

3. https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024/paris-2024-derriere-les-medailles-les-athletes-non-professionnels-luttent-pour-rester-a-flot-sur-le-plan-financier_5225575.html

4. <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/les-ex-sportifs-de-haut-niveau-ont-des-profils-qui-peuvent-interesser-les-employeurs-20220704>

5. https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/laura-flessel-ancienne-ministre-et-championne-olympique-ouvre-une-ecole-a-paris_50730481.html

6. <https://www.vie-publique.fr/discours/286375-amelie-oudea-castera-18072022-pistes-travail-suite-seminaire-gouvernance>

Encadré. Le statut de SHN

Depuis 1984 le statut de SHN s'obtient par l'inscription sur liste ministérielle par le ministre en charge des Sports au vu des propositions des fédérations sportives. Il existe quatre catégories pour les sportifs : élite, senior, relève et reconversion⁷. Cette inscription est remise en question tous les ans (tous les deux ans pour la catégorie élite) selon les résultats sportifs. Chaque année, entre 6 000 et 7 000 personnes sont ainsi inscrites sur liste dans l'une des catégories ci-dessous pour 61 fédérations listées comprenant des SHN⁸ :

— Élite (15 % des SHN) : le sportif qui réalise une performance ou obtient un classement significatif lors des épreuves de référence internationale. Cette performance, ce classement et ces épreuves sont fixés dans le projet de performance fédéral de la fédération délégataire compétente ; inscription valable deux ans.

— Senior (36 % des SHN) : le sportif qui réalise une performance ou obtient un classement significatif lors des mêmes épreuves de référence internationales définies pour la catégorie Élite mais qui ne remplit pas les conditions requises pour figurer sur celle-ci. Cette performance, ce classement et ces épreuves sont fixés dans le projet de performance fédéral de la fédération délégataire compétente ; inscription valable un an.

— Relève (anciennement appelée « Jeune », environ 47 % des SHN) : le sportif qui est sélectionné en équipe de France pour une compétition internationale inscrite dans le projet de performance fédéral de la fédération délégataire compétente ; inscription valable un an.

— Reconversion (2 % des SHN) : le sportif qui a été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Élite ou qui a été inscrit sur cette liste dans les catégories autres que la catégorie Reconversion pendant quatre ans, dont trois ans au moins dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription dans les catégories Élite, Senior ou Relève et qui présente un projet d'insertion professionnelle ; inscription valable un an.

7. Le nom des catégories et leurs descriptions et exigences évoluent dans le temps. Nous présentons dans cet encadré les listes telles qu'elles existent actuellement dans le Code du sport, articles R221.

8. <https://www.sports.gouv.fr/liste-des-sportifs-francais-de-haut-niveau-60>

Afin de préparer l'insertion professionnelle, la notion de double projet est peu à peu devenue un élément central de la rhétorique gouvernementale et de l'engagement des fédérations (Monnereau, 2013). Le double projet consiste en l'articulation de la formation et des études avec la pratique sportive de haut niveau afin de les mener à bien. Il est devenu un objectif important pour le monde sportif. Néanmoins, le rapport sur les « statuts des sportifs » remis par l'avocat Jean-Pierre Karaquillo au secrétaire d'État aux sports Thierry Braillard (Karaquillo, 2015) mettait en évidence que 40 % des SHN âgés de 20 à 27 ans vivaient avec des revenus si bas qu'ils ne pouvaient pas cotiser pour leur retraite⁹. Depuis la réforme de 2015, la convention liant les SHN et les fédérations doit intégrer plusieurs dispositions importantes visant à sécuriser le statut des sportifs et leur parcours professionnel. Les fédérations ont obligation de formation et d'accompagnement professionnel. Les sportifs pourront également bénéficier de périodes de professionnalisation, de formations qualifiantes et d'actions qui leur donnent accès à des connaissances et compétences professionnelles de base. Des dispositifs spécifiques sont par ailleurs créés comme, par exemple, le contrat d'insertion professionnelle (CIP)¹⁰ ou les conventions d'aménagement d'emploi (CAE)¹¹, et des accords avec des administrations ou des entreprises ont été mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle¹².

Malgré cela, la réussite du double projet est largement discutée dans la littérature comme en témoignent les travaux de Javerlhiac (2014). Le « double projet » (Javerlhiac, Bodin et Robène, 2010) et la « reconversion » (Guiot et Ohi, 2007 ; Javerlhiac, 2008) des SHN font l'objet de plusieurs analyses. Ainsi, par exemple Bouchetal Pellegrini, Leseur et Debois (2006) mettent en exergue quatre types de « modèles » de mise en œuvre du double projet par les SHN, variables notamment

9. La question de leur retraite a été réactivée au moment de la réforme des retraites en 2023 avec des prises de parole publique (<https://www.leparisien.fr/sports/retraites-les-sportifs-de-haut-niveau-se-battent-pour-la-prise-en-compte-de-leur-carriere-sportive-02-03-2023-DTGOUOEW7VCFPLEPWQ-E5QSQKNE.php>) et une pétition lancée par le collectif de champions et championnes.

10. Créé en 1994, le CIP est un contrat de travail signé entre un sportif, son employeur, sa fédération, son conseil régional et la direction des sports de sa région. Le contrat de travail prévoit un nombre d'heures travaillées par le sportif et d'autres libérées pour sa pratique. Un complément financier pour pallier le manque à gagner est proposé par le conseil régional, la fédération et la direction des sports.

11. Elles concernent les entreprises publiques.

12. La Charte du sport de haut niveau fixe le cadre général des relations entre les athlètes et les différents partenaires publics et privés et la règle « visant à faciliter la mise en œuvre d'un projet de formation en vue de son insertion professionnelle » (<https://www.cairn.info/revue-legicom-2000-3-page-131.htm>).

selon les fédérations sportives. Le modèle à « carrière courte » est celui dans lequel formation et insertion professionnelles suivent immédiatement la carrière sportive sans empiéter sur celle-ci. Le modèle à « conciliation » comprend une phase de chevauchement entre la formation et la carrière sportive. L'insertion professionnelle ne se fait pas obligatoirement immédiatement, et les carrières sportives sont ici plus longues. Il s'agit de sports tels que l'escrime ou l'aviron. Le modèle « professionnel » est celui au sein duquel les études sont interrompues en raison d'un contrat de travail entre les SHN et les structures qui les emploient. La reprise d'étude se fait alors après la carrière sportive, généralement entre 30 et 35 ans. Soit les athlètes ont gagné suffisamment d'argent pour vivre de leurs « rentes », soit ils s'engagent dans une formation après leur carrière sportive, auquel cas ils basculent dans le modèle « pseudo-professionnel ». Ces modèles dépendent du type de sport et de ses différentes caractéristiques en termes de revenus pendant la pratique, des aménagements mis en place, de la temporalité de la carrière sportive qui invite à un arrêt plus ou moins précoce de l'engagement de haut niveau, mais ils peuvent également être différents dans un même sport comme le montrent Forté *et al.* (2024) en athlétisme. Par ailleurs, ils se chevauchent aussi et les situations sont plurielles, comme le montrent les travaux de Javerlhiac *et al.* (2011), et ils dépendent d'éléments multiples. Dans tous les cas, le rapport au temps semble être au cœur des décisions des SHN concernant leur double projet, que ce soit dans le choix de leurs formations (Javerlhiac, Bodin et Robène, 2010 ; Javerlhiac *et al.*, 2011) ou dans la priorisation du calendrier scolaire ou sportif lorsqu'ils se chevauchent (Delalandre et Demeslay, 2015).

À partir d'une enquête quantitative menée auprès d'un échantillon réduit d'athlètes ayant participé aux JO de Munich (1972) et Barcelone (1992), Fleuriel et Schotté (2011) montrent que les parcours professionnels sont plutôt réussis. Néanmoins, les auteurs constatent une forme d'enfermement dans le milieu sportif. Les parcours semblent ainsi assez contraints. Par ailleurs, la notion de réussite n'est appréhendée qu'à partir du niveau d'étude alors qu'elle est bien plus complexe à saisir ; des dimensions objectives et subjectives relatives à la qualité de l'emploi (Centre d'études de l'emploi, 2006) sont intéressantes à questionner. À partir d'une étude sur les ex-SHN allemands, Conzelmann et Nagel (2003) montrent également qu'ils ont un niveau d'étude et une situation professionnelle plus élevés que l'ensemble de la population allemande. Le statut de SHN semble ainsi permettre l'accès à des emplois de qualité supérieure. Néanmoins, la façon dont

se termine la carrière sportive d'un SHN a une conséquence très forte sur l'insertion professionnelle : les SHN connaissant une fin de carrière subie (en raison par exemple d'une blessure) se retrouvent dans des situations particulièrement difficiles, contrairement aux SHN ayant pu l'anticiper (Alfermann et Gross, 1998).

La notion d'insertion peut être pensée comme une phase transitoire entre deux états stables (Vernières, 1997). Les études montrent cependant qu'elle s'est complexifiée en raison des différentes manières d'être en emploi (elle peut avoir lieu pendant la formation : soit en raison du développement de l'alternance, soit par des emplois annexes aux études) et des allers-retours possibles entre emplois et formations (Mansuy et Marchand, 2004). Cette pluralité a été observée sur notre terrain. Nous avons préféré parler de parcours d'insertion plutôt que d'insertion car celle-ci renvoie à une période de stabilité dans l'emploi alors que certains SHN ont déclaré être encore dans une phase transitoire tout en étant en emploi.

Notre projet¹³ ici est d'analyser les parcours d'insertion d'ex-SHN à partir d'un matériau qualitatif. Ce n'est pas tant le double projet qui est étudié que le parcours d'insertion professionnelle qui lie les choix d'orientation d'étude, les diplômes acquis et les opportunités ou difficultés de trouver son premier emploi. Il ne s'agit pas de déterminer les variables qui influent sur les parcours mais de mettre en évidence des tendances de ceux-ci dans ce qu'ils ont de commun et de différents.

Ce sujet invite à se positionner sur les notions qui gravitent autour de cette question des parcours et que la sociologie nomme parfois trajectoires (Elder, 1994) ou carrières en tentant de les caractériser par des séquences et des ruptures appelées bifurcations biographiques (Négroni, 2005) ou *turning point* (Abbott, 2009). Les sciences sociales disposent de nombreux travaux présentant et problématisant les cheminements des individus dans l'espace social d'un point de vue diachronique. Ces cheminements (De Coninck et Godard, 1990 ; Grossetti, 2004) peuvent être appréhendés en tant que parcours de vie afin de rendre compte de la complexité de la vie sociale en tenant compte de la temporalité, du contexte sociohistorique, des contraintes structurelles et des capacités actanciennes des acteurs sociaux (Carpentier et White, 2013). C'est l'imbrication des différentes dimensions de la vie sociale : travail, famille, vie sociale... qui constitue le

13. Ce travail fait partie d'un projet ANR (ANR PROPA, « Professionnal Paths of Top Athletes », 2023-2026) qui comprend un volet quantitatif et qualitatif : <https://www.shnpropa.com/>

parcours de vie d'un individu (Lalivé d'Épinay *et al.*, 2005). La notion de trajectoire renvoie à l'idée qu'un schéma séquentiel peut apparaître. Celui-ci peut être pensé comme déterminé par des positions initiales, comme dans le cas de la sociologie dispositionnaliste, ou être le fruit d'interactions plurielles dessinant des séquences pouvant être reconstruites par le sociologue. C'est cette perspective que suivent les travaux sur les carrières conçues comme des enchaînements de séquences. Les moments intéressants se situant dans l'identification de celles-ci mais surtout dans les transitions (Hughes, 1971 ; Hughes, 1998) représentant des « tournants de l'existence » (*turning points*). L'analyse en termes de carrière permet de rendre compte dans le temps de la succession des positions occupées par l'acteur social, mais aussi du travail de mise en cohérence fait par ce dernier dans les différentes étapes de sa vie.

Nous avons ici retenu la notion de parcours (plus précisément un moment de celui-ci) en nous référant au travail de Grossetti (2004, 2006), cette notion étant proche de celle du cheminement dans les travaux de De Coninck et Godard (1990). Dans ces parcours nous essaierons de déterminer des trajectoires et des séquences pour montrer qu'elles sont assez homogènes dans le cas des SHN. Cette homogénéité est due à la force du système dans lequel l'athlète se trouve impliqué, rendant l'imprévisibilité assez faible. Par ailleurs, dans ces parcours se dessinent parfois des tournants ou des bifurcations. Ceux-ci produisent des réorientations plus ou moins bien négociées selon les cas. Ce qui nous intéresse, c'est la capacité des individus à les gérer, les efforts à fournir pour en réduire les effets et les moyens dont ils disposent pour orienter leur vie professionnelle.

Notre attention porte sur les parcours d'insertion professionnelle, c'est-à-dire l'entrée dans l'emploi qui peut se faire à des moments divers de la carrière sportive comme l'ont montré Bouchetal Pellegrini, Leseur et Debois (2006). Nous nous intéresserons d'abord au processus de choix d'étude qui correspond à la fois à une transition et à un carrefour au sens de Grossetti (2006) sous forte contrainte pour les SHN. Nous verrons ensuite combien le sport est un espace d'opportunités pour les SHN dans l'accès à l'emploi et dans la carrière, même si des différences importantes existent entre les personnes interrogées. Enfin, nous nous pencherons sur la temporalité des parcours.

1. Méthodologie

Nous avons utilisé la méthode des entretiens biographiques pour envisager les parcours dans leur dimension dynamique (Grossetti, 2006) au plus près des expériences vécues (Demazière, 2008). L'entretien biographique est un entretien délicat à réaliser car il doit trouver la juste mesure entre guidage et non-directivité. Nous avons choisi de partir d'une première consigne générale débutant l'entretien après avoir demandé à la personne de se présenter : « Pourriez-vous me raconter le plus précisément possible votre insertion professionnelle en lien avec votre parcours sportif ? » Cette consigne permettait de resituer dès le départ les propos de la personne interrogée sur l'objet central de la recherche. Ensuite, des consignes étaient préparées pour approfondir la présentation de la personne et enrichir les propos tenus. Elles portaient sur le choix des études, le descriptif des emplois occupés et le sentiment de réussite professionnelle, l'impact de la carrière sportive de haut niveau sur le parcours d'insertion et le rôle de l'entourage. Il s'agissait de guides pour les questions de relance et les demandes d'approfondissement. Elles n'ont pas été posées d'une manière chronologique identique pour tous. Les entretiens ont été réalisés entre septembre 2021 et juin 2023 ($n = 61$, voir tableau). Nous avons interrogé 22 femmes et 39 hommes¹⁴, inscrits sur les listes SHN entre 1982 et 2016, sur des périodes différentes afin d'avoir une diversité de profils en termes d'âge et de trajectoire. Les ex-SHN ont été recrutés de proche en proche à partir de différents contacts en veillant à leur diversité. En ce sens la population n'est pas représentative¹⁵. L'analyse vise à mettre au jour des processus qui pourront être éprouvés sur une population plus large ensuite¹⁶. La moyenne d'âge des ex-SHN interrogés est de 42 ans et les disciplines et fédérations représentées sont très variées. Les catégories sociales des personnes interrogées sont assez homogènes. Presque toutes sont issues des couches moyennes et moyennes supérieures de la population¹⁷. Trois sportifs : Perrine, Valentin et Yasmine, sont issus de milieux très défavorisés (parents

14. Cette proportion (36 %) est proche de celle de l'ensemble de la population de SHN qui est de 31 %.

15. Ce travail est la première pierre d'un travail beaucoup plus vaste qui envisage une enquête quantitative de grande ampleur sur la population des SHN complétée par des entretiens supplémentaires (300 sont prévus à l'issue du travail).

16. Nous pouvons remarquer que peu d'enquêtes qualitatives sur le sujet des SHN se fondent sur un nombre aussi important d'enquêtés.

17. Les statistiques montrent d'ailleurs que les parents des sportifs d'élite sont plus diplômés que l'ensemble de la population française.

ouvriers, issus de l'immigration et non francophones pour Yasmine). Nos analyses ne visent pas de corrélations concernant les origines sociales et les parcours compte tenu de notre échantillon restreint. Aussi, les cas singuliers seront exposés en tant que tels et questionnés dans leur possible généralité.

Tableau. Liste des ex-SHN interrogés
(prénoms modifiés pour préserver l'anonymat)*

Prénom	Sexe	Âge	Discipline	Inscription sur liste SHN		Durée cumulée SHN
				première année	dernière année	
Lisa	F	27	Gymnastique artistique	2008	2012	4
Perrine	F	38	Handball	2002	2021	19
Octave	H	45	Karaté	1997	2008	11
Martin	H	40	Canoë-kayak	2004	2023	19
Lyham	H	52	Baseball	1987	2006	19
Suzanne	F	45	Tennis	1996	1999	3
David	H	24	Escalade	2013	2018	3
Théo	H	36	Gymnastique artistique	2003	2015	12
Maïssa	F	27	Gymnastique artistique	2008	2020	12
Étienne	H	52	Canoë-kayak	1990	2005	15
Laryssa	F	26	Taekwondo	2011	2022	11
Franck-Olivier	H	42	Handball	1999	2010	4
Elliot	H	35	Basketball	2002	2002	1
Charles	H	47	Taekwondo	1996	2005	9
Jérémy	H	40	Saut à la perche	2002	2002	1
Lilian	H	32	Boxe française	2012	2017	5
Jean-Sébastien	H	60	Aviron	1982	1985	3
Yohan	H	49	Aviron	1991	2006	15
Lazreg	H	40	Athlétisme	1999	2016	17
Léonie	F	32	Judo	2006	2020	12
Catherine	F	50	Waterpolo	1991	1998	7
Lucie	F	53	Volleyball	1986	1991	5
Sylvain	H	53	Navigateur	1991	2015	11
Patrick	H	49	Taekwondo	1993	2017	24
Lionel	H	37	Judo	2003	2018	15
Christian	H	40	Baseball	1999	2010	11
Jacques	H	59	Escrime	1994	1998	4
Solène	F	41	Handball	1997	2018	21
Lou	F	30	Kayak de course en ligne	2010	2024	14

Tableau (suite). Liste des ex-SHN interrogés
(prénoms modifiés pour préserver l'anonymat)*

Prénom	Sexe	Âge	Discipline	Inscription sur liste SHN		Durée cumulée SHN
				première année	dernière année	
Valentin	H	37	Biathlon	2005	2014	9
Constantin	H	59	Badminton	1984	1996	12
Clément	H	27	Canoë Slalom	2012	2023	11
Jean-Claude	H	43	Badminton	1995	2008	13
Anaëlle	F	36	Canoë-kayak	2004	2022	13
Maël	H	27	Badminton	2012	2014	2
Corentin	H	45	Tennis de table	1993	2010	16
Lucien	H	58	Natation	1982	1991	9
Benjamin	H	45	Triathlon	2000	2023	23
Aline	F	51	Aviron	1990	1999	9
Marie-Françoise	F	62	Marathon	1991	1997	6
Yasmine	F	49	Athlétisme	1995	2011	16
Denis	H	52	Cyclisme	1990	2003	13
Gaël	H	35	Haltérophilie	2007	2015	8
Anne-Amélie	F	23	Gymnastique rythmique	2013	2021	8
Sofia	F	37	Tir sportif	2007	2015	8
Amaury	H	36	Volleyball	2002	2023	18
Clovis	H	31	Sambo	2014	2023	9
Claire	F	22	Gymnastique rythmique	2014	2024	7
Bruno	H	26	Athlétisme	2015	2016	1
Liam	H	30	Gymnastique/Plongeon	2008	2017	7
Emma	F	29	Karaté	2008	2020	12
Véronique	F	50	Aviron	1990	1995	5
Coline	F	24	Tumbling	2015	2021	4
Florent	H	38	Cyclisme	2003	2008	5
Gabriel	H	32	Escalade	2005	2018	13
Louise	F	31	Natation artistique	2006	2020	14
Léolia	F	38	Escrime	2000	2013	13
Matthieu	H	26	Cyclisme sur route	2013	2014	1
Dimitri	H	25	Judo	2013	2020	6
Alain	H	52	Football	1992	2002	10
Nathaël	H	34	Basketball	2014	2015	1

* Dans le texte nous identifierons les ex-SHN par leur prénom, leur âge, leur ancien sport et leur emploi.

Deux analyses ont suivi. La première thématique et transversale nous a permis de ventiler le verbatim dans des catégories correspondant aux différents éléments questionnés : caractéristiques socio-graphiques des enquêtés, parcours d'étude et gestion du double projet, période de SHN, insertion professionnelle, opinion sur celle-ci et sentiment de réussite, rôles des autres significatifs et des dispositifs de soutien. La deuxième a tenté de modéliser les parcours de chacun pour repérer leurs ressemblances ou dissemblances au travers de grandes séquences chronologiques.

2. Contraintes et ressources dans les choix d'étude

Les athlètes interrogés sont davantage diplômés que l'ensemble de la population, comme l'avaient montré Fleuriet et Schotté (2011) ou encore Conzelmann et Nagel (2003). En effet, dans notre échantillon, 52 ex-SHN sur 61 ont fait des études supérieures (85,2 %), dont plus de la moitié à niveau 7 (bac +5)¹⁸. Ces résultats correspondent à ceux d'une enquête sur les SHN des Pays de la Loire qui montre que 81,1 % d'entre eux sortent diplômés de l'enseignement supérieur (Papin et Viaud, 2018). À titre comparatif, d'après l'INSEE, la part de la population française (25-64 ans) ayant fait des études supérieures est de 37,1 %¹⁹. La population étudiée est donc nettement plus diplômée, ce qui influence *de facto* la qualité de l'insertion professionnelle. Le lien avec le sport est ici important car dans la moitié des cas les études étaient dans le secteur sportif.

Le parcours d'étude est un carrefour biographique d'importance pour saisir l'insertion professionnelle des personnes. La trajectoire d'un individu n'est pas linéaire mais composée d'étapes ou phases. Ainsi, des transitions plutôt prévisibles se dessinent-elles ; c'est le cas de la fin des études secondaires par exemple. Ces transitions peuvent ouvrir des carrefours dans la mesure où plusieurs choix sont possibles (notamment concernant les différentes formations). Les issues restent cependant limitées et structurées ; il s'agit de faire un choix dans les options proposées (Grossetti, 2006, 2010). L'orientation d'étude est ainsi un moment charnière dans les parcours de vie (Deltand et Kaddouri, 2014) et bien qu'elle ne détermine pas complètement le

18. À ce stade de notre travail, nous ne pouvons pas exclure qu'il s'agisse d'un effet de constitution de la population, malgré notre vigilance à la diversifier.

19. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238409?sommaire=4238781#consulter>

parcours professionnel dans son ensemble, elle affecte fortement l'insertion professionnelle future. Par ailleurs, cette transition peut être plus ou moins choisie ou contrainte (Perez-Roux et Balleux, 2014). Les mécanismes sont complexes et relèvent de dimensions individuelles ainsi que des ressources/contraintes de l'environnement.

Ce qui est notable dans le cas des ex-SHN étudiés c'est le fort impact institutionnel qui pèse sur les choix débouchant sur une forme de contrainte. Les choix des athlètes au moment des phases de carrefour se font, en effet, sous fortes contraintes : celles-ci sont liées à la nécessité de pouvoir gérer le double projet sportif et de formation (Javerlhac, 2014). La trajectoire est ainsi marquée du sceau de cette première orientation. La pratique du sport de haut niveau implique des contraintes temporelles (Delalandre et Demeslay, 2015) limitant les possibilités de choix de formation. Ces choix dépendent souvent de l'offre de formation disponible à proximité ou compatible avec les entraînements intensifs. Dès lors, les possibilités se restreignent, comme le précisent Aline, Léonore ou Valentin, et les aspirations initiales peuvent être contrariées :

« J'avais envie d'être professeure des écoles mais, comme je l'ai dit précédemment, l'INSEP n'offrait pas cette possibilité en tant que sportif de haut niveau, par contre, les études STAPS étaient très organisées, c'est la raison pour laquelle avec ma sœur jumelle nous avons fait ces études à Paris » (Aline, 50 ans, aviron, professeure d'EPS).

« En fait pour le BTS moi j'ai essayé de négocier avec eux des aménagements de mon emploi du temps pour pouvoir le suivre parce c'était 35 h de cours plus le travail personnel et moi je rentrais en CREPS. J'avais au moins entre 15 et 20 h d'entraînement et c'était pas compatible et en fait, à l'époque, seule, j'ai pas réussi à négocier d'aménagement. Ils n'ont pas accepté. Donc, j'ai dû changer d'orientation parce que j'ai fait le choix de mon sport... l'escrime commençait à vraiment très bien fonctionner à la fin de mon lycée et j'avais envie de mener l'aventure jusqu'au bout mais effectivement en termes d'orientation, j'ai pas eu mon orientation première, on va dire » (Léolia, 38 ans, escrime, adjointe à la chef du pôle formation de l'INSEP).

« J'ai fait un DUT technique de commercialisation à l'IUT d'Annecy [...], il y avait une section sport de haut niveau, une section adaptée où il n'y avait que des skieurs de toutes les disciplines, snowboard,

ski nordique, ski de fond » (Valentin, 37 ans, biathlon, conseiller à la Banque populaire).

Les athlètes ont souvent renoncé à leurs choix premiers pour s'adapter à ce qui leur était proposé en termes d'études avec des horaires aménagés compatibles avec le maintien de leur pratique sportive. Certains ont arrêté des études trop coûteuses en temps de travail pour changer d'orientation, comme Amandine (36 ans, canoë-kayak, éducatrice multisports) qui a stoppé ses études de médecine.

La contrainte de l'institution pèse parfois aussi sur le fait de ne pas suivre d'étude ou de décourager à les faire :

« En fait on nous pousse à faire des études... Mais, en même temps, ça les arrange qu'on n'y aille pas. Donc, on nous pousse à faire des études mais on nous pousse surtout à les aménager correctement pour être disponible pour l'entraînement » (Louise, 31 ans, natation artistique, kinésithérapeute).

Si construire un projet de formation avec l'athlète est devenu une obligation que la plupart des fédérations remplissent, les marges de choix dans les parcours restent limitées. De surcroît, le milieu sportif dans lequel évolue l'athlète le dirige vers les métiers qui lui sont liés. Ainsi une grande majorité des ex-SHN rencontrés a-t-elle fait des études liées au sport et travaille dans ce milieu, comme l'ont montré Fleuriel et Schotté (2011). Dans la population interrogée, la majorité a fait des études sportives. Martin explique que ce parcours lui est apparu « naturel » :

« J'ai fait un bac S, j'ai suivi ma pratique donc naturellement mes études se sont tournées vers le sport, la science m'intéressait donc j'ai fait STAPS » (Martin, 40 ans, canoë-kayak, professeur de sport).

Ainsi le projet professionnel prend racine dans l'orientation des études. Il est le fruit d'une négociation entre des aspirations et des contraintes structurelles. De nombreux travaux se sont penchés sur les mécanismes du choix dans les projets professionnels (Béret, 2002), ils introduisent des degrés plus ou moins forts de détermination de ce projet par des causes extérieures à la personne. On peut percevoir ici une forte contrainte liée à l'environnement et aux possibilités de suivre des études qui permettent de poursuivre une pratique sportive de haut niveau.

« Il a été décidé par la force des choses et parce que je n'avais pas d'autre option si je voulais continuer à faire mon sport de manière

professionnelle, j'étais obligé de choisir des études [...] qui justement me permettaient de concilier les deux [...] j'ai choisi STAPS par défaut et, à ce moment-là, je me suis dit, on m'a conseillé de faire ça parce que c'étaient les seules études que je pouvais faire en ayant assez de temps à côté pour m'entraîner alors que je voulais être prof d'histoire ou prof de littérature » (Bruno, 26 ans, athlétisme, responsable communication d'un club).

Les propos de Bruno mettent bien en évidence l'articulation entre le choix (« j'ai choisi... ») et la contrainte (« on m'a conseillé... », « c'étaient les seules études que je pouvais faire »).

Cependant, si l'environnement est une contrainte dans la mesure où les choix et aspirations des sportifs ne peuvent pas forcément être satisfaits, il est aussi une ressource quand il propose des opportunités qu'un parcours « ordinaire » ne permettrait pas. Ainsi certaines formations sont accessibles aux SHN grâce à des accords qui leur offrent des opportunités. C'est le cas des écoles de kinésithérapie que Louise a pu intégrer. Lucie a aussi pu rejoindre une école de commerce grâce aux accords établis avec celle-ci et Elliot a bénéficié d'une formation spécifique en management dispensée par la Fédération internationale de basket (FIBA) :

« En fait j'ai choisi de faire un BTS action commerciale, j'ai choisi la facilité pour moi. Le domaine m'intéressait, mais c'était un BTS qui était dispensé à l'INSEP, et j'étais toujours interne à l'INSEP. C'était un programme en trois ans spécifique pour les athlètes de haut niveau, au lieu de deux, parce qu'encore une fois, on s'entraînait beaucoup. Donc j'ai fait ce choix de faire un BTS commercial [...] j'ai passé le concours pour rentrer dans une école qui s'appelle l'ISG, l'Institut supérieur de gestion, qui était conventionné avec le Racing. La convention indique que s'il y avait des athlètes du Racing Club de France qui étaient reçus au concours, ils pouvaient faire leurs études gratuitement. J'ai passé le concours et j'ai été retenue » (Lucie, 53 ans, volleyball, responsable de formation dans un centre pour personnes en situation de handicap).

Lucie a suivi un BTS action commerciale parce qu'il était proposé à l'INSEP et a intégré une école de commerce parce que des accords avaient été conclus entre les institutions. Le parcours est ainsi guidé de bout en bout par un jeu de contraintes et d'opportunités.

« Une fois que j'ai validé ça, j'ai mis ça encore un peu en "pause", jusqu'à une nouvelle opportunité qui s'est offerte à moi et qui est vraiment un changement total dans ma vie : c'est le programme qui a été créé par la FIBA qui s'appelle "Time Out", qui a proposé à 80 joueurs et joueuses de toute l'Europe, toutes les fédérations, de suivre trois formations en une. Et donc finalement en sortant de ce programme, qui était aussi très bien fait : tout l'été on avait des rassemblements physiques, en Slovénie, en Angleterre plusieurs fois, en Suisse, en République tchèque... On faisait quasiment toute l'Europe, donc c'était super enrichissant ! Toute l'année sportive n'était qu'en distanciel, donc en sortant de ça, j'ai mon bac +4 et je me dis "Bon, c'est dommage d'arrêter là-dessus" : donc je m'inscris au CESNI²⁰ de Chambéry. C'est spécialisé pour les sportifs de haut niveau mais c'est relié à l'INSEEC²¹. Et là, pareil, j'ai validé un parcours tout en distanciel, un master 2 en marketing et développement commercial... » (Elliot, 35 ans, basketball, chef d'entreprise).

Les opportunités résident dans des formations spécifiques et des aménagements d'étude qui sont au cœur du double projet.

Des concours sont également réservés aux SHN, comme le professorat de sport. Certains athlètes au parcours scolaire très accidenté ont pu bénéficier du concours réservé aux SHN et ainsi devenir cadre A de la fonction publique. Yohan, par exemple, est passé par les diplômes sportifs pour avoir une équivalence d'un niveau de licence pour présenter le concours réservé aux SHN, Étienne quant à lui n'a pas le baccalauréat et c'est son statut qui lui a permis de le passer :

« Je suis parti sur les brevets d'État maintenant, c'est les BPJEPS²², les DEJEPS²³ ou les DESJEPS²⁴, donc je suis parti là-dessus, j'ai obtenu mon BE 1 et mon BE 2²⁵ et après l'obtention du BE 2, qui équivalait à la licence [...], ça m'ouvrait le champ de me présenter au concours de professeur de sport, enfin de me présenter au probatoire sportifs de haut niveau. » (Yohan, 49 ans, aviron, entraîneur).

20. Centre d'études des sportifs nationaux et internationaux.

21. Institut des hautes études économiques et commerciales.

22. Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

23. Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

24. Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

25. Brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) 1^{er} et 2^e degrés.

« J'ai pas fait des études universitaires classiques, je n'ai même pas le bac, j'ai un cursus très particulier. Donc c'est aussi pour ça que j'ai tâtonné. J'ai fait pas mal de choses et puis finalement, je suis arrivé à passer mon professorat de sport par mon statut haut niveau » (Étienne, 52 ans, canoë-kayak, conseiller technique régional dans une fédération).

Ainsi peut-on dire que le choix des études pour les SHN constitue un carrefour avec des choix limités dans des options resserrées qui dépendent de l'offre d'étude de proximité, des aménagements possibles, des accords tissés avec les structures et des concours réservés. Le choix se fait donc sous forte contrainte et oriente souvent les sportifs vers les formations sportives.

3. Le monde du sport : un espace d'opportunités pour l'insertion professionnelle des ex-SHN

3.1. Trouver un emploi : la force du réseau

Près de 3/4 des sportifs interrogés (45 précisément) travaillent en lien avec le sport : les professions les plus représentées sont les métiers liés au face à face pédagogique tels qu'entraîneur, professeur d'EPS, professeur de sport, coach sportif, etc.

L'immersion dans un contexte sportif notamment de haut niveau affecte fortement l'ensemble des dimensions du parcours de vie, le choix des études comme nous l'avons vu et donc les parcours professionnels. La pratique sportive de haut niveau permet un accès facilité à l'emploi sportif. Les concours nationaux débouchent sur des postes de fonctionnaires mais ce n'est pas le cas des autres diplômés comme ceux d'entraîneurs²⁶.

Des offres d'embauche pallient parfois des parcours de formation chaotiques comme pour Denis ou Perrine qui ont fait peu d'études mais ont trouvé des opportunités grâce à leurs contacts dans leur sport, notamment dans des clubs de leur spécialité sportive :

26. Le métier d'entraîneur est accessible par l'intermédiaire de plusieurs certifications : les diplômes d'État gérés par le ministère en charge des Sports (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) ; les diplômes d'État gérés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (STAPS) ; les CQP (certificats de qualification professionnelle) gérés par la branche professionnelle du sport ; et les TFP (titres à finalité professionnelle) gérés par les fédérations sportives. Pour plus d'informations, se référer à l'annexe 2.1 du Code du sport (Pierre, 2012).

« Oui, j'ai eu une scolarité difficile, disons j'ai arrêté l'école en 3^e [...], heureusement que j'avais pu passer un brevet d'État d'éducateur sportif pendant ma période de sportif de haut niveau qui m'a bien aidé à trouver un poste de directeur sportif à la fin de ma carrière. [...] j'étais sportif de haut niveau dans un club et avec mon diplôme à l'arrêt de ma carrière j'ai pu prendre un poste de directeur sportif dans ce même club, donc ça m'a bien aidé à trouver un emploi à la fin de ma carrière » (Denis, 52 ans, cycliste, employé aujourd'hui à Disneyland).

« Je suis en CDI au club de Noisy-le-Grand handball et je gère toute la filière associative et sportive, surtout le côté sportif, l'encadrement des entraîneurs, l'emploi du temps des entraînements, la gestion des stages vacances » (Perrine, 38 ans, handball, employée dans un club).

Le fait d'avoir été SHN permet aussi d'avoir des opportunités particulièrement intéressantes, c'est ce qu'explique Louise :

« Je pense que je n'aurais jamais pu faire kiné. J'ai été kiné de l'équipe de France de waterpolo. Donc, en fait, je n'aurais clairement jamais pu être kiné de l'équipe de France de waterpolo si j'avais été kiné lambda » (Louise, 31 ans, natation artistique, kinésithérapeute).

Les liens constitués durant la carrière sportive sont importants dans l'insertion, notamment quand celle-ci a lieu dans le milieu sportif, mais ils ne semblent pas avoir d'impact majeur sur les autres milieux d'insertion professionnelle :

« Après j'ai un très bon carnet d'adresses grâce à ma carrière, mais ce qui est compliqué c'est vraiment de changer de milieu » (Amaury, 36 ans, volleyball, employé dans un cabinet de gestion de patrimoine).

« Ça fait tilter quand je passe des entretiens mais c'est pas non plus un truc de fou, franchement le sport au niveau professionnel, si c'est pas dans le monde du sport c'est pas reconnu du tout, les gens connaissent pas forcément » (Lisa, 27 ans, gymnastique artistique, travaille en cabinet de recrutement).

Dans une société où l'insertion des jeunes est plutôt chaotique (Glammann, 2020), le fait d'avoir été SHN donne des opportunités pour trouver un emploi dans le monde sportif. En France, les 16-25 ans connaissent en effet un surchômage et parfois une entrée difficile dans

l'emploi d'autant plus renforcée par le niveau faible de diplôme (Calmand et Epiphane, 2012), ces données variant selon les spécialités (Bernard, Minni et Testas, 2018). La population que nous avons enquêtée semble peu touchée par le chômage, même dans les cas où le diplôme obtenu est de faible niveau.

3.2. Des possibilités différenciées selon les cas

Les opportunités liées à l'environnement sportif ne doivent pas occulter que celles-ci sont aussi le fruit d'un ensemble d'éléments qui vont permettre au SHN d'en bénéficier et de les saisir. Comme le montrent les travaux sur les parcours de vie (Lalive d'Épinay *et al.*, 2005), ceux-ci sont dépendants d'un ensemble de facteurs en interaction (Carpentier et White, 2013).

Le réseau sportif est particulièrement important, comme nous l'avons vu, mais les ressources amicales et familiales jouent également un rôle majeur. Ainsi le capital économique des familles est-il important à la fois dans les possibilités de financement des études mais aussi dans les aspirations et l'accompagnement des jeunes sportifs. Le capital social familial et hérité (Forté et Menesson, 2012) ou construit dans la carrière est aussi un élément central.

Christophe met ainsi en évidence la rencontre et ses liens avec un sportif connu qui lui a montré le chemin à suivre pour monter sa propre entreprise après avoir bénéficié d'une formation adaptée à son statut de SHN. Son projet de monter son entreprise a, de plus, été possible grâce à des ressources financières familiales qui lui ont permis de pouvoir suivre sa carrière de sportif au préalable :

« J'ai fait un DEUST management animateur des clubs sportifs à l'INSEP en partenariat avec l'université Claude Bernard, la première année permettait d'avoir un BE, c'était à la fois le parcours généralisé plus un BE en baseball spécifique. Après le DEUST, je suis passé en licence professionnelle. Cette licence m'a permis de faire mon stage dans une société de golf et ils m'ont embauché en CNE [emploi jeune], et après j'ai fait cette passerelle avec l'ESSEC [...] je me suis dirigé vers le fitness parce que S.T., vice-champion olympique, était le dirigeant des salles de fitness Vital à l'époque. Je le connaissais et quand je suis rentré des États-Unis [...]. Il avait aussi fait l'ESSEC et il m'a embauché, et au bout d'un an et demi je me suis dit pourquoi pas me lancer, j'avais des copains qui avaient commencé aussi à ouvrir des salles de fitness. Je me suis lancé avec mon frère, on a eu à

la fois quelque chose d'assez triste, c'est le décès de notre grand-mère, mais ce qui a fait que nous avons eu un héritage et on a pu investir » (Christian, 40 ans, baseball, chef d'entreprise).

En revanche quand les SHN ont peu de ressources sociales ou familiales, l'insertion professionnelle est plus délicate. De nombreux travaux montrent ainsi les difficultés que rencontrent les sportifs issus de milieux précaires (Schotté, 2005 ; Papin, 2007 ; Forté et Mennesson, 2012). Yasmine et Valentin évoquent le manque d'aide après leur carrière sportive et leur difficulté à trouver un emploi. Ils n'ont pas eu les ressources personnelles pour s'insérer et la prise en charge institutionnelle était déficiente. Issus de familles populaires et ayant pratiqué des sports non rémunérateurs, leur insertion a été difficile et les emplois qu'ils ont restent précaires :

« Je suis arrivée à l'âge de 10 ans en France dans mon cocon familial [...] j'ai pas pu suivre des études correctes. Comme je te l'ai dit, ma famille ils sont illettrés donc ils ne pouvaient rien faire pour moi. [...] J'ai mis fin à ma carrière en gros en 2016, pour cause de blessure [...] j'ai dû chercher du travail pour pouvoir continuer de vivre auprès de ma fille. Donc j'ai trouvé un travail en tant qu'agent d'entretien dans une piscine municipale [...]. C'est toujours un peu compliqué pour les gens comme moi qui ont fait du sport de haut niveau, qui ont voyagé, qui ont fait plein de truc, qui ont représenté la France pendant des années, et se retrouver au bas de l'échelle pour pouvoir gagner leur vie » (Yasmine, 49 ans, athlétisme, agent d'entretien dans une piscine).

« Après j'ai complètement arrêté le ski et quand t'arrêtes c'est extrêmement compliqué la première fois, car quand tu arrêtes on te dit que tout le monde va t'aider etc., donc au début tu passes par une phase où tu te dis "Tout le monde va m'aider, c'est cool, je vais pouvoir faire n'importe quel boulot", et puis après, quand tu rappelles les mêmes personnes qui t'avaient dit qu'elles allaient t'aider, tu te rends compte que toutes les portes se sont fermées. Il n'y a plus personne pour t'aider » (Valentin, 37 ans, biathlon, employé de banque).

L'impact du milieu social sur la formation et l'insertion professionnelle est bien documenté (Lemistre et Merlin, 2020). Il semble que dans le monde sportif, il soit observable mais n'est cependant pas systématique, le sport offrant des opportunités d'emploi à des athlètes très peu diplômés issus de milieux populaires (comme Perrine par exemple).

Les insertions professionnelles sont ainsi dépendantes des opportunités offertes par l'environnement et des ressources personnelles (familiales, relationnelles...). Des travaux montrent qu'à diplôme équivalent, les ressources familiales influencent nettement la propension à occuper, en début de carrière, les emplois les plus valorisés (Calmand et Epiphane, 2012). L'environnement favorable peut être celui de la fédération qui accompagne l'insertion ou celui des clubs qui proposent des emplois à ses champions. Ainsi, dans les cas de Yasmine et Valentin les déficits de ressources familiales se combinent à une absence de soutien des institutions sportives.

4. Temporalités des parcours d'insertion professionnelle entre études et premier emploi

Le rapport au temps est très spécifique pour les SHN. En effet, il s'agit d'une population jeune qui mène une carrière sportive très chronophage et qui doit en même temps anticiper et optimiser son insertion professionnelle. Si la moyenne d'âge est de 23 ans, plus du tiers ont plus de 30 ans²⁷. Ce qui rend les temporalités d'insertion professionnelle singulières.

Elles peuvent être linéaires ou plus chaotiques. Elles sont parfois plus longues en raison des contraintes de la pratique sportive intensive et elles sont aussi marquées par des événements spécifiques dessinant des bifurcations (Grossetti, 2010).

La première constatation concernant l'articulation entre emplois et études est l'allongement de la période des études et le retard de l'insertion professionnelle par rapport à des parcours plus traditionnels.

Dans les entretiens, les parcours d'insertion entre étude et premier emploi des SHN sont souvent étirés en raison des contraintes liées à la pratique de haut niveau :

« J'ai un cursus un peu particulier, parce que je n'ai pas un cursus universitaire classique. J'ai mis, on va dire dix ans, à faire ce que beaucoup on fait en cinq ans [...]. J'ai vraiment commencé à bosser à 31, 32 ans quand j'ai passé mon concours » (Étienne, 52 ans, canoë-kayak, conseiller technique régional dans une fédération).

27. Chiffres issus des listes Élite, Senior, Relève et Reconversion, année 2015.

La moyenne d'âge de l'entrée en emploi dépend des générations mais oscille entre 21 et 22 ans pour les générations nées après 1989 (Gouyon et Makhzoum, 2023). Elle est plus tardive pour de nombreux SHN.

On observe plus précisément les deux parcours définis par Bouchetal Pellegrini, Leseur et Debois (2006) : le modèle « conciliation » qui comprend une phase de chevauchement entre la formation et la carrière sportive et le modèle « professionnel » lorsque la reprise d'étude se fait après la carrière sportive. Les parcours « professionnels » sont fréquents lorsque la carrière sportive peut être maintenue longtemps, comme dans le cas du basket pour Nathaël :

« J'ai vécu de ma carrière de basketteur jusqu'à mes 30 ans. J'ai par la suite passé le diplôme BPJEPS qui m'a permis d'entraîner au sein du club de Bron durant un an » (Nathaël, 37 ans, basketball, entraîneur).

Pour le parcours de conciliation, il est fréquent que les temporalités s'allongent, comme le précise Aline :

« Dans la foulée j'ai eu le concours au bout de quelques années, parce que concilier le sport de haut niveau et les études c'est très compliqué, je suis quand même parvenue à avoir le concours au bout de la troisième année et j'ai intégré à mi-temps mon premier collègue à proximité de l'INSEP » (Aline, 50 ans, aviron, professeure d'EPS).

Il n'est pas rare, par ailleurs, que l'insertion professionnelle suive un parcours complexe d'allers-retours (Mansuy et Marchand, 2004). L'accumulation de formations et de diplômes à des moments divers de leur parcours sportif est un fait que l'on a pu remarquer dans la population enquêtée. Les athlètes passent souvent des diplômes d'entraîneur puis parfois se présentent à un concours plus tard ou bénéficient d'une passerelle pour SHN dans une école ou une formation, tout en ayant travaillé entre-temps, parfois dans des conditions aménagées.

« Donc à ce moment-là j'ai commencé à bosser, j'ai fait deux ans en conseiller technique départemental [...] j'ai fait une nouvelle formation : le DE, et puis j'ai changé de métier, je suis passé animateur responsable d'animation dans une fédération [...] puis après je me suis dit "Allez je vais revenir à mes premiers amours en tant que prof d'EPS" [...] donc j'ai fait trois ans d'enseignement en tant que prof contractuel et j'ai décidé de reprendre des études pour passer le concours » (Jérémy, 40 ans, athlétisme, professeur d'EPS).

Les parcours subissent parfois des flottements avec des périodes d'instabilité avant l'insertion professionnelle. Ces périodes sont assez fréquentes dans les parcours de vie et sont plus facilement surmontées lorsqu'elles surviennent en début de carrière, les personnes étant moins vulnérables qu'en fin de parcours professionnel (Gherghel et Saint-Jacques, 2013).

L'articulation entre études et insertion professionnelle est fortement affectée, comme nous l'avons vu, par la pratique sportive de haut niveau en raison de l'intensité de l'engagement sportif et sa durée. Souvent l'insertion est ralentie ou décalée dans le temps, mais il arrive aussi qu'elle soit accélérée par des baisses de performances (Forté *et al.*, 2024) ou des blessures qui invitent à reconsidérer ses projets.

La baisse de ses performances pousse ainsi Lionel à trouver un travail (en dehors de la convention qui lui permettait d'être payé tout en continuant de s'entraîner) :

« C'était le remaniement des listes ministérielles, les critères pour être sur les listes, et du coup j'y étais plus, j'y étais plus donc ma convention s'arrêtait et donc c'était ça, c'était comme je t'ai dit, c'est soit je prenais la décision d'arrêter ma convention et de trouver un autre moyen d'être payé, mais un autre moyen d'être payé aussi bien que ce que je gagnais là, à m'entraîner c'était compliqué donc voilà, du coup il a fallu que je prenne la décision d'arrêter et de travailler à temps plein » (Lionel, 37 ans, judo, responsable périscolaire dans une commune).

Si la baisse des performances est une étape prévisible du parcours sportif d'un SHN que l'on pourrait qualifier de transitions, d'autres événements plus brutaux peuvent intervenir et dessiner ce que Bessin, Bidart et Grossetti (2009) appellent des bifurcations à la suite des travaux d'Everett C. Hughes (1971) et de Margaret Hughes (1998). Les problèmes de santé et les blessures en font partie, comme pour Emma :

« Deux semaines de préparation, tout se passe bien et la crise de péricardite sèche en France, on m'annonce que pendant trois mois je ne dois pas faire du sport, je ne dois rien faire. Bien évidemment, une athlète de haut niveau n'écoute qu'à moitié le corps médical, un mois et demi après j'ai repris, une nouvelle crise. [...] Et à partir de ce moment-là, je me suis dit "Bon ben on va se focus sur le côté pro et on va se donner à fond aussi bien qu'on s'est donné à fond sur le plan sportif" » (Emma, 20 ans, karaté, professeure de sport).

C'est aussi ce que Claire a vécu :

« Donc oui, effectivement, le fait d'avoir eu ma blessure, ça m'a permis en quelque sorte de pouvoir commencer à travailler. Après ce n'était pas mon souhait parce que je voulais aller jusqu'en 2024, mais du coup maintenant j'ai pu être entraîneure après ma blessure mais parce que j'avais fait en parallèle mon diplôme d'État » (Claire, 23 ans, gymnastique rythmique, entraîneure de GR).

La transition brutale entre pratique sportive et insertion professionnelle dans le cas d'une blessure est d'autant plus facile que des formations ont été suivies au préalable et que l'athlète bénéficie d'un environnement qui l'accompagne. L'investissement professionnel permet d'ailleurs d'atténuer les impacts perturbants d'un arrêt brusque de la carrière de SHN qui provoque une déstabilisation parfois profonde de la personne complètement investie dans sa pratique sportive. Forté (2018) parle à ce sujet de déclassement et de désajustement.

5. Conclusion

Les résultats de notre enquête permettent de nuancer l'image d'une insertion professionnelle chaotique ou au contraire idéale pour les ex-sportifs de haut niveau. Les trajectoires et parcours d'insertion professionnelle se situent davantage dans un entre-deux.

Dans la continuité de travaux précédemment cités, la population étudiée présente des caractéristiques plus favorables que l'ensemble de la population française avec un niveau d'études supérieures particulièrement élevé. Cette observation, qui mériterait d'être confirmée par une étude à plus grande échelle²⁸, est liée en partie à l'accompagnement des sportifs dans leur double projet et aux situations facilitantes qui leur sont offertes dans l'emploi, à condition cependant que celui-ci se situe dans l'univers sportif. Ces parcours accompagnés et réussis ne concernent cependant pas la totalité des cas et les environnements, qu'ils soient sportifs ou familiaux et relationnels, ne permettent pas toujours d'assurer la poursuite des études ni une insertion professionnelle que les sportifs jugent satisfaisante.

Nous avons pu constater que la proximité avec le secteur sportif est très forte, que ce soit dans les choix d'études supérieures ou dans

28. Le volet quantitatif du projet ANR PROPA apportera ici des éléments de réponse.

l'emploi occupé. Elle est le fruit de contraintes qui limitent de manière importante l'incertitude d'orientation du parcours mais résulte aussi des opportunités qui parfois pallient les déficits scolaires et d'études. Elle est aussi la conséquence d'un attachement souvent passionnel au sport pour beaucoup de sportifs de haut niveau.

Références

- Abbott A., 2009, « À propos du concept de Turning Point », in M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti (eds), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, pp. 187-211.
- Alfermann D. et A. Gross, 1998, « Erleben und Bewältigen des Karrierendes im Hochleistungssport », *Leistungssport*, vol. 28, n° 2, pp. 45-48.
- Béret P., 2002, « Projets professionnels et emplois ultérieurs : une analyse des mécanismes de l'insertion professionnelle », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 31, n° 2, <https://journals.openedition.org/osp/4776>.
- Bernard J., C. Minni et A. Testas, 2018, « Des poursuites d'études plus fréquentes et une insertion professionnelle toujours difficile pour les moins diplômés », dans C. Aliaga et J. Bernard (eds), *Formation et emploi. Édition 2018*, Montrouge, Institut national de la statistique et des études économiques, pp. 9-22.
- Bessin M., C. Bidart et M. Grossetti (eds), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.
- Bouchetal Pellegrini F., V. Leseur et N. Debois, 2006, *Carrière sportive. Projet de vie*, Paris, INSEP Éditions.
- Brunet P., 2022, « Écriture inclusive/non genrée. Comment la mettre en œuvre tout en restant accessible », *La nouvelle revue – Éducation et société inclusives*, n° 93, pp. 245-257.
- Calmand J. et D. Epiphane, 2012, « L'insertion professionnelle après des études supérieures : des diplômés plus égaux que d'autres... », *Formation emploi*, n° 117, pp. 11-28.
- Carpentier N. et D. White, 2013, « Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation », *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 1, pp. 279-300.
- Centre d'études de l'emploi, 2006, *La qualité de l'emploi*, Paris, La Découverte.
- Constandt B., J. Truyens et M. Constandt, 2021, « The Olympic oath and so much more: A biographical interpretive analysis of the life of Victor Boin, 1886-1974 », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 38, n° 10-11, pp. 1035-1049.

- Conzelmann A. et S. Nagel, 2003, « Professional careers of the German Olympic athletes », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 38, n° 3, pp. 259-280.
- De Coninck F. et F. Godard, 1990, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, pp. 23-53.
- Delalandre M. et J. Demeslay, 2015, « Prises sur le futur et articulation des temporalités chez les sportifs de haut niveau. Une étude de cas au sein du Pôle France d'escrime », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 22, <https://doi.org/10.4000/temporalites.3321>.
- Deltand M. et M. Kaddouri, 2014, « Les individus face à l'épreuve des transitions biographiques », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 43, n° 4, <https://doi.org/10.4000/osp.4469>.
- Demazière D., 2008, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage & société*, n° 123, pp. 15-35.
- Elder Jr G. H., 1994, « Time, human agency, and social change: Perspectives on the life course », *Social Psychology Quarterly*, vol. 57, n° 1, pp. 4-15.
- Fleuriel S. et M. Schotté, 2011, « La reconversion paradoxale des sportifs français : premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux Jeux Olympiques de 1972 et 1992 », *Revue sciences sociales et sport*, n° 4, pp. 115-140.
- Forté L., 2018, « Les effets socialisateurs de la blessure : de l'érosion au renforcement des vocations athlétiques de haut niveau », *Sciences sociales et sport*, n° 12, pp. 85-111, <https://doi.org/10.3917/rsss.012.0085>.
- Forté L., M. Julla-Marcy, S. Derycke, R. Richard, C. Hanon et H. Joncheray, 2024, « De l'«être pro» au devenir professionnel : variabilité des discours, des pratiques et des ressources au sein de l'élite athlétique française », *Staps*, <https://doi.org/10.3917/sta.pr1.0093>.
- Forté L. et C. Mennesson, 2012, « Réussite athlétique et héritage sportif. Socialisation familiale et développement d'un capital sportif de haut niveau », *SociologieS*, <https://doi.org/10.4000/sociologies.4082>.
- Gherghel A. et M. C. Saint-Jacques, 2013, *La théorie du parcours de vie*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Glaymann D., 2020, « L'épreuve de l'accès à l'emploi : les jeunes stigmatisés par le fonctionnement de l'emploi et les politiques publiques d'insertion », *Agora débats/jeunesse*, n° 85, pp. 74-88.
- Gouyon M., S. Makhzoum et M.-A. Verdin, 2023, « Comment l'âge de sortie des études initiales s'articule-t-il avec le début de carrière professionnelle ? », *DARES Analyses*, n° 21, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/comment-lage-de-sortie-des-etudes-et-les-debuts-de-carriere-sarticulent-ils>.

- Grossetti M., 2004, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamique de l'activité et des formes sociales*, Paris, PUF.
- Grossetti M., 2006, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 120, pp. 5-28.
- Grossetti M., 2010, « Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations », in M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti (eds), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, pp. 147-159.
- Guiot P. et F. Ohl, 2007, « La reconversion des sportifs : une épreuve de la petitesse ? », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol. 30, n° 2, pp. 385-416.
- Hughes E. C., 1971, *The sociological eye: Selected papers*, Piscataway, Transaction publishers.
- Hughes M., 1998, « Turning points in the lives of young inner-city men forgoing destructive criminal behaviors: A qualitative study », *Social Work Research*, vol. 22, n° 3, pp. 143-151.
- Javerlhac S., 2008, « Barriers to the (re)conversion of elite athletes in France: case study of young table tennis teams of France who have split from the sport », *Esporte e Sociedade*, vol. 3, n° 7, pp. 17-52.
- Javerlhac S., 2014, *La reconversion des sportifs de haut niveau. Pouvoir et vouloir se former*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Javerlhac S., D. Bodin, A. Huet et L. Robène, 2011, « Pouvoir et vouloir se former. Analyse d'une étape décisive dans le processus de reconversion des sportifs de haut niveau en France à travers l'étude comparée de l'escrime et du tennis de table », *L'Année sociologique*, vol. 61, n° 1, pp. 173-199.
- Javerlhac S., D. Bodin et L. Robène, 2010, « Préparer sa reconversion, entre engagement personnel et contraintes sportives », *Terrains & travaux*, n° 17, pp. 75-91.
- Karaquillo J.-P., 2015, *Statuts des sportifs. Rapport remis à Monsieur Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports*, Paris, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.
- Lalivé d'Épinay C., J.-F. Bickel, S. Cavalli et D. Spini, 2005, « Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire », in J.-F. Guillaume, C. Lalivé d'Épinay et L. Thomsin (eds), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Éditions de l'Université, pp. 187-210.
- Lemistre P. et F. Merlin, 2020, « À diplôme égal, le parcours scolaire pèse sur l'insertion », *Céreq Essentiels*, n° 3, pp. 17-26.
- Mansuy M. et O. Marchand, 2004, « De l'école à l'emploi : des parcours de plus en plus complexes », *Économie et statistique*, vol. 378, n° 1, pp. 3-13.

- Monnereau R., 2013, *Évaluation de la mise en œuvre du double projet des sportifs de haut niveau et des sportifs des centres de formation des clubs professionnels*, Paris, Inspection générale de la Jeunesse et des Sports.
- Négroni C., 2005, « La reconversion professionnelle volontaire : une expérience de conversion de soi », *Carriérologie (Montréal)*, vol. 10, n° 1-2, pp. 331-348.
- Papin B., 2007, *Conversion et reconversion des élites sportives. Approche socio-historique de la gymnastique artistique et sportive*, Paris, L'Harmattan.
- Papin B. et B. Viaud, 2018, « "Sportif sinon rien ?". Les destins scolaires des élites sportives engagées dans des études supérieures », *Sociologie*, vol. 9, n° 3, pp. 235-252.
- Perez-Roux T. et A. Balleux, 2014, « Introduction. Transitions professionnelles désirées-contraintes : quelles dynamiques identitaires des acteurs à l'épreuve des contextes ? », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 43, n° 4, <https://doi.org/10.4000/osp.4452>.
- Pierre J., 2012, *La politique publique des conditions d'accès à l'encadrement sportif en France. Vers une nouvelle gouvernance au tournant du XXI^e siècle*, thèse de doctorat en Staps, Université Paris-Est.
- Schotté M., 2005, *Destins singuliers : la domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 10.
- Vernières M., 1997, *L'insertion professionnelle. Analyses et débats*, Paris, Economica.
- Ville S., 2016, « Georges Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », *Genèses*, n° 103, pp. 49-71.
- Wylleman P. et D. Lavallee, 2004, « A developmental perspective on transitions faced by athletes », in M. R. Weiss (ed.), *Developmental sport and exercise psychology: A lifespan perspective*, Morgantown, Fitness Information Technology, pp. 507-527.

